

La force d'une région

www.gruyere-energie.ch

COMMERCIALISATION DIRECTE



**Pour une gestion clé en main de votre
production d'électricité soumise à la
commercialisation directe**

COMMERCIALISATION DIRECTE



LE PRINCIPE

La modification de la loi fédérale sur l'énergie (LEne) oblige les exploitants d'anciennes installations utilisant des énergies renouvelables de plus de 500 kW et de nouvelles installations de plus de 100 kW sous RPC à passer en commercialisation directe avant le 1^{er} janvier 2020¹. Les autres exploitants peuvent choisir.

L'objectif de cette loi est d'améliorer l'intégration des énergies renouvelables sur le marché, mais fait peser des risques sur leur rémunération à l'exploitant, qui n'est plus certain de gagner la RPC.

Gruyère Energie propose de gérer pour vous toutes les démarches, souvent complexes, liées à la commercialisation directe (gestion administrative, accès au marché, etc.) et vous garantit des conditions très avantageuses.

NOTRE OFFRE

- Nous gérons pour vous toute la complexité de la commercialisation directe : démarches administratives, vente de l'énergie, accès au marché, etc.
- Nous prenons à notre charge les risques du marché et vous reversons la moitié de l'indemnité de gestion en plus du nouvel équivalent de la RPC.

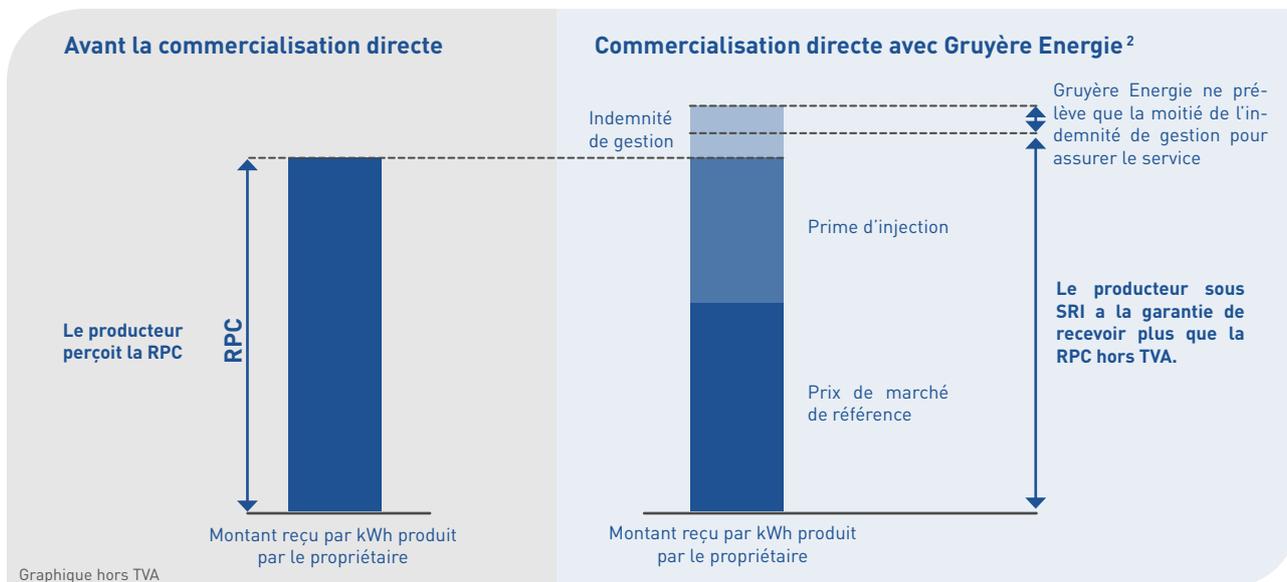
LES AVANTAGES

Une offre clé en main avantageuse

- Vous avez la garantie de recevoir une rémunération avantageuse, sans risques.
- Vous ne perdez pas de temps avec la complexité du mécanisme de commercialisation.

Un partenaire de proximité expérimenté

- Energéticiens d'expérience, nous produisons et commercialisons de grands volumes d'électricité depuis plus de 125 ans.
- Nous restons à votre écoute et proches de vos besoins.



1. Le dispositif de RPC est supprimé et remplacé par le Système de Rétribution à l'Injection (SRI). Avec ce système, le producteur reçoit la différence entre la moyenne des prix du marché et son niveau de RPC précédent ainsi qu'une indemnité pour les efforts supplémentaires à fournir. Celui-ci doit ensuite vendre son électricité sur le marché et risque de gagner moins que la RPC.

2. Valable seulement à périmètre égal, pour une production équivalente.



CONTACT

T +41 26 919 23 23 | F +41 26 919 23 25
office@gruyere-energie.ch
www.gruyere-energie.ch

